
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 28 avril 2019
13 h**

**Séance tenue le dimanche 28 avril 2019
au Pierrefonds Comprehensive High School**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, M. Luc Ferrandez, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, M. Benoit Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Andrée Hénault, M. Luis Miranda, M. Jérôme Normand, M. Jean-François Parenteau et Mme Anne-Marie Sigouin

AUTRES PRÉSENCES :

M. Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
Mme Isabelle Cadrin, directrice générale adjointe – Mobilité et attractivité
M. Bruno Lachance, coordonnateur de sécurité civile

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette assemblée extraordinaire du conseil.

Avant de déclarer la séance ouverte, la présidente du conseil, souhaite reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en ce territoire non cédé.

La présidente du conseil remercie le Pierrefonds Comprehensive High School pour l'accueil réservé à la tenue de cette première assemblée du conseil municipal qui a cours à l'extérieur de l'hôtel de ville pour la première fois depuis 1926. Mme Wong remercie les équipes du Service du greffe de la Ville de Montréal et de l'école de Pierrefonds pour la mise en place de cet événement.

Mme Wong invite les membres du conseil à observer une minute de silence dédiée aux personnes qui sont touchées par les inondations printanières à Montréal.

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.

M. Limoges indique à la présidente que la mairesse souhaite faire une déclaration d'ouverture.

La présidente du conseil cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse remercie l'ensemble des membres qui se sont déplacés pour assister à cette assemblée extraordinaire. Mme Plante salue le travail des élu.e.s locaux et plus particulièrement celui du maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, M. Dimitrios Jim Beis, ainsi que son équipe et aussi celui du maire de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, M. Normand Marinacci et son équipe. Elle remercie également la mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Mme Émilie Thuillier ainsi que ses élu.e.s. La mairesse indique qu'elle a pris la décision de tenir cette assemblée extraordinaire dans l'Ouest de l'île après en avoir discuté avec M. Beis, et aussi parce qu'elle tenait à ce que les élu.e.s de l'Ouest de l'île plus particulièrement mobilisés par les crues printanières, puissent retourner rapidement sur le terrain, auprès de leurs citoyennes et citoyens. Mme Plante souligne la présence de M. Bruno Lachance, coordonateur en sécurité civile, qui répondra aux questions des élu.e.s quant à l'état de la situation sur le territoire de l'île. De plus, la mairesse tient à saluer l'exceptionnel travail accompli par les différents intervenants, soit le Service des incendies de la Ville de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les cols bleus, les cols blancs, tous les employé.e.s de la Ville concernés, les arrondissements touchés par les inondations, et aussi tous les autres arrondissements qui sont venus prêter main forte. Elle tient à souligner le travail des bénévoles, des citoyennes et citoyens qui sont venus aider. Elle constate que les communautés de l'Ouest de l'île sont solidaires et elle salue cette solidarité. La mairesse explique les raisons qui ont mené à la tenue de cette assemblée extraordinaire, soit la nécessité de renouveler l'état d'urgence pour les 5 prochaines journées.

Finalement, Mme Plante souligne à nouveau la présence de M. Bruno Lachance, coordonateur en sécurité civile, qui répondra aux questions des élu.e.s quant à l'état de la situation des inondations sur le territoire de l'île, et qui informera l'assemblée de démarches qui ont été faites et celles qui seront entreprises en vertu des pouvoirs qui lui seront conférés par ce renouvellement de l'état d'urgence.

La mairesse remercie toute la population pour sa ténacité ainsi que toutes les équipes impliquées pour leur dévouement.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Mme Wong indique, puisqu'il s'agit d'un contexte particulier, que la période de questions du public sera d'une durée maximale de 45 minutes. Elle mentionne également que les citoyennes et citoyens désirant poser des questions disposeront d'une minute trente pour la première question et d'une minute pour la sous-question.

Les citoyennes et citoyens ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Sylvia Oljemark	Mme Valérie Plante (M. Luc Ferrandez)	La citoyenne adresse des remerciements à la mairesse, Mme Valérie Plante et à M. Ferrandez pour la prolongation des mesures d'urgence et la protection des espaces naturels. / Comment travailler ensemble pour redonner de l'espace aux rivières ? / Imposition d'un moratoire pour empêcher tout développement dans les zones inondables
M. David Fletcher	M. Luc Ferrandez (Sylvain Ouellet)	Remercie les élu.e.s pour la tenue de cette assemblée extraordinaire dans un des secteurs le plus touché par les inondations – Le citoyen se demande si on peut s'attendre à ce que tout nouveau développement dans Pierrefonds et ailleurs, en zones humides, rendra complètement responsables, lors des crues printanières, les gouvernements qui ont identifié les zones humides, et les municipalités qui les gèrent puisque ce sont ces dernières qui accordent des permis pour tout développement éventuel dans ces zones. / Si une analyse multigénérationnelle des coûts/bénifices à long terme s'étendant sur une période pour les zones inondables visées de 70 à 80 ans pourrait être faite à tous les niveaux dans la province avant de prendre quelque décision que ce soit pour le développement futur de Pierrefonds-Ouest

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Susan Stacho	Mme Valérie Plante	La citoyenne remercie l'administration de la mairesse Plante pour la tenue de cette assemblée extraordinaire à Pierrefonds. Elle se dit très touchée par ce qui arrive à plusieurs de ses concitoyens et demande qu'il n'y ait plus de construction permise dans le territoire visé de Pierrefonds-Ouest
Jean-François Rondeau	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell) (M. Robert Beaudry)	Cet ingénieur en structure, spécialisé dans l'immunisation des bâtiments, affirme que les villes ont le pouvoir d'exiger que les bâtiments soient immunisés et que, de ce fait, le ministère de la Sécurité publique (MSP) assurera le paiement des ingénieurs requis pour procéder à cet examen des fondations. Le citoyen se demande si quelqu'un à la Ville peut faire les démarches en ce sens et communiquer avec le MSP pour faire les représentations qui s'imposent / Affirmation à l'effet que les fondations de bâtiments devenus insalubres à la suite d'une inondation ne sont pas prises en considération par le MSP – incohérence constatée avec le Règlement sur l'insalubrité émis par la Ville de Montréal

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyennes et des citoyens, tel qu'édicté par la présidente du conseil, celle-ci déclare la période de questions du public close à 13 h 47. Mme Wong remercie les personnes qui se sont déplacées pour faire état de leurs doléances aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil » et indique qu'elle cédera en premier lieu la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, comme elle le fait habituellement en assemblée du conseil. Par la suite, elle invitera les élu.e.s qui souhaitent prendre la parole à utiliser les micros qui sont disposés de part et d'autre de la scène afin de pratiquer une forme d'alternance entre la droite et la gauche de celle-ci.

La présidente du conseil cède la parole au chef de l'opposition officielle.

Le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, indique qu'il n'y aura pas de questions adressées à l'Administration cette fois-ci, mais une simple intervention de sa part qui sera suivie de l'intervention de son collègue, M. Dimitrios Jim Beis. Pour M. Perez, le mot d'ordre dans le présent contexte, est celui de l'expression de toute notre solidarité avec les riverains directement touchés, avec les Montréalaises et les Montréalais concernés. M. Perez mentionne que ce sont dans les moments difficiles que l'on peut évaluer la valeur des personnes, et il se dit fier de ce grand élan de solidarité exprimé par plusieurs, dont ceux des services concernés de la Ville, des cols blancs et col bleus de la Ville et aussi de l'arrondissement, de tous les intervenants en sécurité incendie, civile et du SPVM et des différents paliers de gouvernements, pour les efforts consentis. Le chef de l'opposition officielle remercie également son collègue et maire de Pierrefonds-Roxboro, M. Dimitrios Jim Beis pour son implication, en compagnie de ses élus, auprès de ses citoyennes et citoyens touchés. Finalement, M. Perez souhaite du courage à tous pour les moments difficiles à venir et rappelle la force du mot solidarité dans l'épreuve. M. Perez remercie la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante ainsi que l'Administration pour leur appui.

La présidente du conseil remercie le chef de l'opposition officielle et cède la parole au maire de l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, M. Normand Marinacci.

Le conseiller Marinacci exprime ses remerciements à ses directeurs en arrondissement et ses employé.e.s et fonctionnaires qui ont travaillé ardemment pour suppléer à cette difficile situation. Il remercie également les instances et les autres arrondissements pour leur aide salutaire. M. Marinacci indique aux personnes présentes que son conseil d'arrondissement a adopté, il y a environ deux mois, un règlement interdisant toute nouvelle construction dans les zones 20 ans ou 100 ans. Le maire indique que ce règlement est en vigueur et il mentionne qu'il est extrêmement fier de l'adoption de ce règlement dans le présent contexte.

La présidente du conseil remercie le conseiller Marinacci et cède la parole au maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, M. Dimitrios Jim Beis.

Le conseiller Beis remercie les élu.e.s. de leur présence dans son arrondissement, une zone critique s'il en est. Le conseiller est fier d'affirmer que cette année la situation des inondations a été gérée de manière proactive et plus efficacement. En effet, M. Beis indique que l'arrondissement est passé en mode intervention d'urgence beaucoup plus tôt cette année, et que des digues ont rapidement été érigées dans plusieurs arrondissements et que, grâce à la collaboration de tous, les dégâts ont pu être limités et la situation stabilisée. M. Beis indique que fort des leçons du passé, des digues naturelles ont aussi été érigées à des endroits spécifiques identifiés lors des inondations de 2017, et que grâce à ces digues, il n'y a qu'une cinquantaine de résidences touchées à ce jour comparativement à 752 en 2017. Finalement, il déclare que la décision de décréter les mesures d'urgence, après discussion avec la mairesse, Mme Valérie Plante, et M. Bruno Lachance de la Sécurité civile, a été prise parce qu'ils anticipent que les niveaux d'eau dépasseront probablement ceux de 2017. Pour terminer, le conseiller Beis exprime son soutien et sa solidarité avec tous ceux et celles qui ont été touchés par les inondations au Québec, dont plus particulièrement les 6000 personnes évacuées de Sainte-Marthe-sur-le-lac. M. Beis intervient aussi pour rassurer ses citoyennes et ses citoyens en indiquant que toutes les mesures sont mises en place pour les aider dans l'épreuve. En terminant, le conseiller Beis adresse ses remerciements aux élu.e.s de son arrondissement et à son bras droit, le conseiller Benoit Langevin, ainsi qu'à Mme Catherine Clément-Talbot, M. Yves Gignac et Mme Louise Leroux, pour leur support indéfectible. Il remercie le Service des incendies de Montréal, la Sécurité civile, les forces armées canadiennes et policières, et tous les cols bleus pour leur expertise, les cols blancs, cadres et professionnels pour leur aide. M. Beis remercie également les commerces pour leur générosité, et les groupes culturels venus aider, de Toronto notamment. Il en appelle à la résilience de sa communauté et la remercie.

La présidente du conseil remercie le conseiller Beis et cède la parole à la mairesse de l'arrondissement de d'Ahuntsic-Cartierville, Mme Émilie Thuillier.

La conseillère Thuillier remercie tous les intervenants et exprime ses profonds remerciements de la part de la population d'Ahuntsic-Cartierville. Mme Thuillier tient à souligner la préparation extraordinairement plus proactive par rapport à celle de 2017. Elle remercie toutes les autorités concernées, la sécurité civile de l'agglomération, les services de l'arrondissement et les résidents. Elle tient particulièrement à souligner le travail de la direction des travaux publics de l'arrondissement par la construction de digues naturelles très tôt dans le processus. Elle remercie tous les élu.e.s de son arrondissement et toute la solidarité exprimée par ses résidents.

Cette dernière intervention terminant la période d'interventions des membres du conseil, la présidente du conseil déclare cette période close à 13 h 47.

La présidente du conseil invite le leader de la majorité, M. François Limoges, à poursuivre les travaux de cette assemblée extraordinaire.

CM19 0477

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 28 avril 2019, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

CM19 0478

Renouvellement de l'état d'urgence déclaré le 26 avril 2019

Attendu l'état d'urgence décrété par la mairesse de Montréal, le 26 avril 2019, conformément à l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3)

Attendu que cet état d'urgence doit être renouvelé, conformément à l'article 43 de cette loi;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de renouveler, sur autorisation de la ministre, la déclaration d'état d'urgence pour l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des crues printanières;
- 2 - de désigner M. Bruno Lachance coordonnateur de sécurité civile, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières ;
 - accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville ;
 - ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité ;
 - requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés ;
 - réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la Loi sur la sécurité civile ;
 - autoriser et faire toute dépense utile ainsi que conclure tout contrat qu'il juge nécessaire.

À 13 h 48, le leader de la majorité, M. François Limoges, indique qu'à la demande de la mairesse, Mme Valérie Plante, il y aura tenue d'un comité plénier.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

que le conseil municipal se transforme en comité plénier pour l'étude de l'article 80.01 (30.01), pour une période de 35 minutes et qu'il désigne la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, pour agir à titre de présidente du comité plénier. Le coordonnateur de la sécurité civile, M. Bruno Lachance, disposera de 10 minutes pour sa présentation.

Le temps de parole sera divisé comme suit :

- 10 minutes pour les élus de l'Administration ;
- 10 minutes pour les élus de l'Opposition officielle;
- 5 minutes pour les autres élus.

À 13 h 49, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, suspend les travaux pour permettre au conseil de se transformer en comité plénier.

À 13 h 50, Mme Cathy Wong déclare le comité plénier ouvert en précisant de nouveau le temps de parole alloué aux membres du conseil. Mme Cathy Wong souhaite la bienvenue à M. Lachance et lui cède la parole.

À 13 h 51, M. Bruno Lachance débute sa présentation et les membres du conseil procèdent à leurs interventions.

À 14 h 21, la présidente du comité plénier, Mme Cathy Wong, indique que le comité plénier est levé. Elle remercie M. Lachance et tous les participants et indique que les partis politiques ont disposé de 35 minutes ayant donné lieu à plusieurs interventions réparties comme suit :

- Administration : 3 intervenants ;
- Opposition officielle : 1 intervenant ;
- Autres élus : 1 intervenant

La présidente du comité plénier rapporte que les travaux se sont déroulés avec discipline.

La présidente du comité plénier, Mme Cathy Wong, reprend son rôle de présidente du conseil et cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges pour la poursuite des travaux.

À 14 h 24, le conseil reprend l'étude de l'article 80.01 (30.01).

Un débat s'engage.

La présidente du conseil déclare l'article 80.01 (30.01) adopté à l'unanimité et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 (30.01)

Le leader de la majorité, M. François Limoges, prend la parole pour remercier le bureau du greffier de la Ville de Montréal ainsi que celui de la présidence du conseil pour avoir organisé, avec si peu de délai, cette première assemblée itinérante du conseil municipal depuis 1926, ce qu'il qualifie de véritable tour de force. La mairesse intervient à son tour pour remercier également l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et toutes les personnes concernées qui ont travaillé de concert avec les services mentionnés pour l'organisation de cette assemblée. La mairesse demande à tous ceux et celles qui ont du temps et de l'énergie de s'impliquer et d'aider les gens qui en ont besoin en ces temps difficiles.

À 14 h 25, la présidente du conseil remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et déclare la présente assemblée extraordinaire du conseil municipal levée.

Cathy Wong
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes les résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Valérie Plante
MAIRESSE